

■ EMPLOI - La CTP a présenté son action Doublé ses chances de retour à l'emploi



Des membres de
CTP
(Compétences en
Temps Partagé)
et deux cadres.

La CTP (Compétences en Temps Partagé) de Basse-Normandie s'est réunie jeudi dernier, à l'Espace Victor Hugo. L'occasion pour l'association de présenter son action et de rencontrer de nouveaux cadres en recherche d'emplois.

« Notre objectif est de trouver des missions en diffusant le concept de Temps partagé », explique Christelle Ablin, responsable d'antenne adjointe de la CTP Pays d'Auge. D'après le Code du Travail, le Temps partagé est « l'exercice par un salarié pour le compte de plusieurs employeurs de ses compétences personnelles ». Ainsi, grâce à l'association, un cadre peut trouver un temps plein ou plusieurs temps partiels en

relation avec ses compétences.

L'adhésion à cette association coûte 80 euros par an, « et le membre doit consacrer un jour et demi par semaine à l'association », pour démarcher des entreprises, rencontrer de futurs adhérents...

Actuellement, il y a une centaine de membres en Basse-Normandie, 28 dans le Pays d'Auge. « 70 à 80% d'entre eux retrouvent une activité en moins de six mois, dont 50% par notre intermédiaire direct », ajoute Christelle Ablin.

La prochaine session aura lieu les 4 et 5 décembre prochain, pour la formation initiale. Prochainement, une antenne devrait ouvrir à Falaise.